

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-226800019-20070622-04_20_07_CG-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27/06/2007
Publication 29/06/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

N° CG 2007/W-6c/20
Séance du 22 JUIN 2007

Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
Du Conseil Général

**FINANCEMENT DU GIP
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT (CDAD)**

La séance du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Conseil Général n°2007/I-1/08 du 14 et 15 décembre 2006 adoptant le Budget Primitif 2007,
- VU le rapport du Conseil Général n°2007/I-4/03 du 14 et 15 décembre 2006 adoptant le Budget Primitif sur la politique de l'insertion et de l'autonomie,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la commission de la Solidarité en date du 24 mai 2007,
- VU l'avis des commissions réunies en date du 19 juin 2007,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Attribue au Conseil Départemental d'Accès au Droit, constitué en Groupement d'Intérêt Public, une cotisation de 2 012 € pour les années 2007 et 2006. Cette dépense sera prélevée sur l'enveloppe 177, programme H012, fonction 58, chapitre 011, nature 6281.
- Désigne Monsieur Eric STRAUMANN, Conseil Général, afin de représenter le Département au sein du Conseil d'Administration du CDAD.

Adopté

.....voix contre

.....abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER